



PROGRESS IS OUR COMMITMENT
THE EARTH OUR CONCERN

CRC INDUSTRIES EUROPE N.V.
TOUWSLAGERSTRAAT 1
9240 ZELE – BELGIUM
TEL (+32) (0) 52 / 45 60 11 – FAX (+32) (0) 52 / 45 00 34



MATERIAL SAFETY DATA SHEET EU-DIRECTIVE 93/112

NOM DU PRODUIT N MSDS	GIVRANT AB38480-2	DATE DE CRÉATION	02.04.99
----------------------------------	----------------------	-------------------------	----------

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit Givrant

Nom de la société CRC Industries Europe n.v.
Touwslagerstraat 1
9240 ZELE
Tel. : 00.32/52456011
Fax : 00.32/52450034

Numéro d'appel d'urgence (+33)01.34.11.20.00

SUBSIDIARIES		Tel	Fax
CRC Industries Finland	Asemanrinne 13, 08500 Lohja AS	(+358)(0)19/32921	(+358)(0)19/383676
CRC Industries France	12, Bld des Martyrs de Chateaubriant F-95102 Argenteuil Cédex	(+33)(0)1/34112000	(+33)(0)1/34110996
CRC Industries Deutschland	Südring 9, 76473 Iffezheim	(+49)(0)7229/3030	(+49)(0)7229/303266
CRC Industries Iberia	Gremio del cuero S/N, 40195 Segovia	(+34)921/427546	(+34)921/436270
CRC Industries Sweden	Kryptogatan 14, 43153 Mölndal	(+46)(0)31/7068480	(+46)(0)31/273991

2. COMPOSITION ET INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Pas de composants apportant un danger a la santé suivant les directives actuelles du CEE.

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Santé et Sécurité Non classifié

4. PREMIERS SECOURS

Informations générales	Les précautions usuelles pour la manipulation des produits chimiques devront être observées En cas de symptômes persistants, faire appel à un médecin
Contact avec les yeux	Si la substance a touché les yeux, les laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant quelques minutes
Contact avec la peau	En cas de contact avec le liquide, refroidir les parties atteintes avec de l'eau, ensuite enlever soigneusement les vêtements
Inhalation	Air frais, tenir calme et au chaud.
Ingestion	Il ne se produira probablement pas d'ingestion En cas d'ingestion accidentelle, ne pas faire vomir et consulter un médecin

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction Eau, mousse, dioxyde de carbone ou agent sec

Procédures de lutte contre l'incendie	Conserver au frais le(s) récipient(s) exposé(s) au feu, en aspergeant d'eau
Risques particuliers de l'exposition	Les aérosols peuvent exploser à des températures supérieures à 50°C.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Les précautions individuelles	Assurer une ventilation adéquate
Les méthodes de nettoyage	Aérer la zone

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation	Assurer une ventilation adéquate Eviter le contact avec la peau et les yeux, contact avec le produit liquide peut donner des symptômes de gelure. Ne pas vaporiser sur une flamme ou un corps incandescent. Ne pas percer ou brûler les aérosols, même après usage.
Stockage	Aérosol sous pression. A protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Conserver hors de la portée des enfants.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Procédures d'ordre technique	Assurer une ventilation adéquate
Protection individuelle	Il est recommandé de prendre les précautions nécessaires pour éviter le contact avec la peau et les yeux lors de l'utilisation du produit Utiliser seulement dans des zones ventilées

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect état physique	Liquide sous pression
couleur	incolore
odeur	neutre
Point/intervalle d'ébullition	(-26.5)- (-25) °C
Densité relative	1.165 (à 20°C, eau=1)
pH	non applicable
Hydrosolubilité	non connu
Point d'éclair	non applicable

10. STABILITE ET REACTIVITE

Conditions à éviter	Aérosol sous pression. A protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 50°C.
Matières à éviter	alkali metals
Produits de décomposition dangereux	HF peut se former en cas d'incendie

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Contact avec la peau	Contact avec le produit liquide peut donner des symptômes de gelure.
Contact avec les yeux	Contact avec le produit liquide peut donner des symptômes de gelure.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Pas de données expérimentales disponibles

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Produit Ne pas jeter les résidus à l'égoût (S29)
La mise au rebut doit se conformer à la législation locale, provinciale et nationale

14. TRANSPORT

Numéro UN	1950
Route/Chemin fer - ADR/RID	1950 Aérosols Klasse: 2.5, Nummer : A ADR
Mer - IMDG	1950 Aerosols, Limited Quantities Klasse: 2,
Air - IATA/ICAO	1950 Aerosols - Ltd Qty - non-flammable n.o.s. - Y203 Klasse: 2.2,

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Réceptacle sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler, même après usage.
Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

16. AUTRES INFORMATIONS

Ce produit doit être stocké, manipulé et utilisé en accord avec les bonnes pratiques d'hygiène industrielle et en conformité avec les réglementations locales.
Les informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et ont pour but de décrire nos produits dans le cadre des exigences de sécurité. Par conséquent elles ne sauraient être considérées comme une garantie des propriétés spécifiques.

Cette fiche de sécurité peut déjà, à ce moment précis, être révisée pour des raisons liées à la législation, à la disponibilité des composants, ou à des expériences nouvellement acquises. La dernière version de cette fiche technique, qui est la seule valable, vous sera envoyée sur simple demande, ou peut être trouvée sur notre site Internet : www.crcind.com. Nous vous recommandons de vous enregistrer sur notre site Internet pour ce produit, afin de recevoir automatiquement chaque dernière version future.